



## Accord de coopération -2022 entre le Centre Antipoison et de pharmacovigilance du Maroc (CAPM) et Task Force for Global Health (TFGH)

### TERMES DE REFERENCES DU CONSULTANT DU PROJET

#### Titre du projet :

**Projet de renforcement de la sécurité des vaccins/surveillance des Evènements indésirables post vaccinaux (EIPV) au niveau des centres hospitaliers universitaires**

#### I. Thème de la Consultation :

La coordination avec les représentants de TFGH et des CDC et la conduite de toutes les étapes du projet entrant dans le cadre de l'accord de coopération entre le CAPM et TFGH pour l'évaluation de l'état de lieux du système de pharmacovigilance des vaccins en général et renforcé pour le COVID-19 au niveau des Centres Hospitaliers Universitaires (CHUs) ainsi que le développement et la mise en place d'un dispositif de surveillance active des effets indésirables post vaccinaux graves (EIPV) graves en milieu hospitalier universitaire.

#### II. Niveau de couverture de la consultation : Niveau National

##### 1-Contexte général et justifications

La stratégie nationale de vaccination décidée par les plus hautes autorités marocaines lors de la pandémie de COVID-19 avait pour objectif opérationnel d'assurer un taux de couverture vaccinale d'au moins 80% de la population marocaine. En conséquence, le CAPM, en étroite collaboration avec tous les services concernés du Ministère de la Santé au niveau central et local, a planifié, mis en œuvre et renforcé le système de surveillance des événements indésirables post-vaccinaux (EIPV).

Ainsi le CAPM a développé des outils spécifiques de déclaration des EIPV à l'usage des points focaux des sites de vaccination Covid-19 positionnés dans toutes les régions du Maroc. En outre, chacun des 8 hôpitaux universitaires s'est doté d'une unité focale de pharmacovigilance et d'un pool d'experts cliniques pour répondre à toute survenue de tout EIPV grave. Jusqu'à présent, 30 000 cas d'EIPV ont été enregistrés dans la base de données nationale correspondant à un taux de déclaration des EIPV de 0,75/1000 doses de vaccin et 0,006 EIPV graves/1000 doses.

Cependant, considérant que l'introduction du vaccin contre le COVID-19 a utilisé des vaccins pandémiques ayant reçu une autorisation d'urgence, les systèmes conventionnels de surveillance de la sécurité des vaccins et de pharmacovigilance doivent être adaptés aux nouvelles techniques de surveillance afin de s'assurer que les événements de sécurité post-vaccination, en particulier les événements indésirables d'intérêt particulier (EIIP) sont rapidement détectés et investigués. L'OMS recommande de mettre en place des systèmes de surveillance active de la sécurité des vaccins (SASV)

Ainsi et à travers la mise en place d'un accord de coopération avec l'ONG internationale Task Force for Global Health (TFGH), connue depuis des décennies pour ses activités de promotion des

stratégies vaccinales, le CAPM veut saisir l'opportunité d'assistance technique et financière qu'elle offre en collaboration avec les US Centers for Disease Control and Prevention (CDC).

Ce contrat sera exécuté dans le cadre de la ligne budgétaire inscrite à ce et effet dans l'accord de coopération entre le CAPM et Task Force for Global Health (TFGH).

### **III. Dates proposées pour la réalisation de la consultation :**

La durée du travail du consultant est fixée à **60 hommes jours** qui seront répartis en missions selon les exigences de la note méthodologique.

### **IV. Termes de références de la coordination :**

- Elaboration et validation de la note méthodologique qui définit la démarche proposée pour bien mener la présente consultation. Cette note devra aussi établir un chronogramme d'activités respectant l'échéancier prévu de cette consultation ;

#### **A. COMPOSANTE COORDINATION DU PROJET :**

- Elaboration des livrables en anglais et leur envoi dans les délais requis au bailleur de Fonds (TFGH) ;
- Coordination des réunions avec les experts CDC et le comité de pilotage et suivi du CAPM
- Rédaction du rapport d'expertise CDC

#### **B. COMPOSANTE EVALUATION DES LIEUX DU SYSTEME DE PHARMACOVIGILANCE :**

- Visites des sites hospitalo-universitaires opérationnels afin d'évaluer l'état de lieux de l'activité de la pharmacovigilance en général et vaccinovigilance en particulier au sein des hôpitaux
- Élaboration du rapport d'évaluation du consultant
- Organisation en collaboration avec le CAPM d'un séminaire post-évaluation de deux jours au niveau central afin de proposer des actions d'amélioration du système de PV des vaccins
- Accompagnement de la mise en place d'une surveillance active au niveau de certains sites sentinelles hospitaliers (formation, mise en œuvre des outils TIC et le suivi de l'étude)
- Rédaction finale par l'expert du rapport d'évaluation et de renforcement de la PV des vaccins

#### **C. COMPOSANTE SURVEILLANCE DES EIPV GRAVES HOSPITALIERS**

- Mise en place du registre électronique pour l'étude de surveillance active au niveau des CHU
- Coordination de la mise en place d'une surveillance active des EIPV graves au niveau de certains sites sentinelles hospitaliers (formation, mise en œuvre des outils TIC et le suivi de l'étude)
- Rapport final des résultats de l'étude de surveillance active

A signaler que Le CAPM, Rabat, Maroc mettra à la disposition du consultant l'ensemble des documents nécessaires à sa mission. Elle facilitera également ses contacts avec les autres directions et autres structures du ministère, et si nécessaire, avec les autres acteurs du système de santé.

### **V- Livrables attendus :**

- Livrables du projet élaboré en anglais pour TFGH
- Rapport d'expertise de la consultation de CDC
- Rapport d'évaluation de l'état de lieux du système de PV dans les CHUs visités
- PV technique du séminaire post évaluation
- Rapport d'expertise final d'évaluation du système de PV avec les recommandations d'amélioration
- PV des séminaires de formation en surveillance active au niveau des CHU
- Rapport d'étude avec les indicateurs cibles de la surveillance active des EIPV

L'expert devra fournir au CAPM, les documents dans les délais exigés dans le contrat **CAPM /TFGH**

#### **VI- Qualifications :**

- Expert senior en santé publique et épidémiologie et analyse des données.
- Expérience professionnelle dans le domaine de la Surveillance épidémiologique et la pharmacovigilance.
- Expérience en collaboration et en point focal avec les organismes internationaux (CDC-TFGH-OMS)
- Publications internationales en épidémiologie et en Pharmacovigilance.
- Connaissance du système sanitaire national.

#### **VII- Nom et Coordonnées des personnes contact au niveau national :**

1. Pr Soulaymani Rachida , Directeur du CAPM  
Téléphone, tel : (+212) 05 37 777174– Fax : (+212) 05 37 777779 ;  
Email : [rsoulaymani@gmail.com](mailto:rsoulaymani@gmail.com)
2. Dr Tebaa Amina : Chef de département de Pharmacovigilance  
Téléphone, tel : (+212) 0676062172– Fax : (+212) 05 37 777779 ;  
Email : [amina.tebaa@gmail.com](mailto:amina.tebaa@gmail.com)

#### **VII- Pièces à fournir :**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard le 06 Mai 2022 à minuit, à l'adresse suivante : Centre Antipoison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM), Département de Pharmacovigilance, Rue Lamfedel Cherkaoui, Rabat Instituts, Madinate Al Irfane, B.P. 6671, Rabat 10100, Maroc; ou aux adresses électroniques : [atebaa@sante.gov.ma](mailto:atebaa@sante.gov.ma) / [amina.tebaa@gmail.com](mailto:amina.tebaa@gmail.com) en mettant dans l'objet de l'email : **TDR CAPM TFGH**.

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation ;
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;